

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE  
(asbl GREOVA)**

**Inter CLDR**

**Anthignes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Neupré,  
Ouffet, Sprimont, Stoumont, Chaudfontaine et Trooz**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion Inter CLDR du 15 décembre 2022 à 19h00**

(Au 57 - Chaussée de marche, 57 à 4121 Neupré)

**Liste des personnes présentes**

**GREOVA**

DODRIMONT	Philippe	Président
ANCION	Claude	Président honoraire
LILIEN	Jacques	Directeur
BERTRAND	Ania	Attachée de direction
EVRARD	Alix	Agent PCDR
NOËL	Julie	Agent PCDR

**Intervenants**

PARKS	Geoffrey	SOWALFIN
MATHOT	Fabienne	SOWALFIN
ZANGL	Stéphanie	ENVICONSULT
LOUON	François	Cellule ADL de Comblain-au-Pont

**Représentants des Communes et membres des CLDR**

<b>Commune</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
Aywaille	DODRIMONT	Philippe	Président CLDR
Ferrières	FERON	Laurane	Membre CLDR
Ferrières	LAMBOTTE	Raphaël	Membre CLDR
Ferrières	RAHIER	Marie	Agent administratif
Lierneux	SAMRAY	André	Bourgmestre
Neupré	LANNOY	Thierry	Membre CLDR
Neupré	LIMBURG	Monique	Cellule ADL
Neupré	DAVID	Edouard	Membre CLDR – Président CCAT
Neupré	VRANKEN	Christian	Membre CLDR
Neupré	GAVRAY	Éric	Membre CLDR
Neupré	LABELLE	Julie	Membre CLDR
Neupré	RENARD	Pierre	Membre CLDR
Neupré	DUMONT	Françoise	Membre CLDR

Neupré	PICONE	Diane	Echevin
Sprimont	ANCION	Claude	Représentant
Trooz	PERCEVAL	Rémy	Agent administratif
Trooz	MARCQ	Sébastien	Echevin

### **Liste des personnes excusées**

BARTHOLOME Valérie, commune d'Aywaille ;

BIHET Mathieu, commune de Neupré ;

DELAMINE Françoise, commune de Neupré ;

GOFFINET Florence, commune de Neupré ;

JANSSEN Bernadette, commune de Neupré ;

LANNOIS Claude, commune de Neupré ;

LECLERE Laurence, commune de Neupré ;

LEONARD Frédéric, commune de Ferrières ;

WATHELET Damien, commune de Clavier.

## Ordre du jour

1. Introduction
2. Présentation de la SOWALFIN par Madame Fabienne MATHOT ;
3. Présentation de l'outil CRAFT par M. Geoffrey PARKS et M. François LOUON ;
4. Présentation d'ENVICONSULT par Madame Stéphanie ZANGL, conseillère d'entreprises en environnement et développement durable ;
5. Appels à projets en cours (GAL, Interreg, etc.) ;
6. Divers.

### 1. Introduction

M. DODRIMONT, au nom du GREOVA, *Groupement Régional Economique Ourthe Vesdre Amblève*, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Parmi les missions du GREOVA, une des plus importantes est l'accompagnement de communes dans le cadre de leur Opération de Développement rural. Le GREOVA regroupe quatorze Communes dont huit sont sous PCDR, accompagnées par le GREOVA. Les autres communes étant accompagnées par la FRW, *Fondation Rurale de Wallonie*, il semblait intéressant de réunir les communes de ces deux organismes accompagnateurs. A cet effet, le GREOVA a créé la notion d'interCLDR. Chaque année, une interCLDR est organisée sur le territoire de l'OVA (tournante entre les communes). Ce rassemblement permet des rencontres, du partage, du réseautage et de faire passer des informations susceptibles d'intéresser tout le monde. De plus, l'interCLDR permet d'encourager le partage d'expériences et la mise sur pied de projets transcommunaux entre les différentes communes de la zone Ourthe-Vesdre-Amblève.

Chaque année, un thème est mis en évidence. Voici les thématiques qui ont été abordées lors des précédentes interCLDR :

- 2016 : réforme des maisons du tourisme ;
- 2017 : filière nature et tourisme en OVA (cf. *Découvertes de Comblain*) ;
- 2018 : mobilité douce ;
- 2019 : création de la *Commission Economie Emploi Formation* ;
- 2021 (visio-conférence) : réforme APE.

Avant de poursuivre son introduction, M. DODRIMONT souhaite excuser les personnes qui n'ont pas pu être présentes ce jour et procède à la lecture du listing.

Pour cette interCLDR, le GREOVA a choisi de présenter la SOWALFIN et son outil CRAFT (outil économique Wallon) ainsi que la société ENVICONSULT. Le GREOVA avait choisi ces thématiques en prévision de l'avis de recevabilité obtenu pour "*OVA' connectée*" par la *Région wallonne*. En effet, le GREOVA s'est affilié à la SOWALFIN pour adhérer à l'outil CRAFT, innovant pour les entreprises/associations wallonnes.

M. DODRIMONT accueille Mme Fabien MATHOT et M. Geoffrey PARKS qui vont présenter la SOWALFIN et la plateforme CRAFT ainsi que M. François LOUON qui partagera l'expérience de

collaboration entre l'outil CRAFT et un des opérateurs de la région, l'ADL de Comblain-au-Pont. M. DODRIMONT cède, bien volontiers, la parole à Mme MATHOT.

## 2. Présentation de la SOWALFIN par Mme Fabienne MATHOT

Mme MATHOT remercie le GREOVA pour l'invitation.

Mme MATHOT est responsable du Pôle circuits courts alimentaires & économie sociale à la SOWALFIN. Elle débute sa présentation en effectuant un petit sondage afin de connaître le nombre de personnes qui connaissent la société et s'il y a des personnes indépendantes. Mme MATHOT souhaite ces informations afin d'adapter sa présentation.

La SOWALFIN est le partenaire des PME, indépendants, commerçants tant au niveau de l'accompagnement que du financement. Actuellement, elle est organisée autour de 6 pôles d'activités :

- *Pôle création* : destiné aux petites entreprises et porteurs de projets (incl. étudiants entrepreneurs) ;
- *Pôle croissance* : cible les entreprises en développement ;
- *Pôle innovation* : amène une réflexion sur l'innovation et la compétitivité de l'entreprise en termes de différenciation ;
- *Pôle transition* : travaille sur l'économie circulaire ;
- *Pôle international* : propre à ce qui touche à sa dénomination ;
- *Pôle transmission* : permet aux repreneurs et cédants de se rencontrer, trouver des compromis et de permettre la cession des entreprises en toute sécurité.

Pour mener à bien ses activités, on peut compter quatre grands métiers :

1. *Information & orientation* (via guichet 1890) ;
2. *Sensibilisation* : amener des porteurs de projets ou citoyens à se poser la question d'entreprendre ;
3. *Accompagnement* : permettre d'outiller l'entreprise pour se développer, se différencier, etc.
4. *Financement* : métier historique de la SOWALFIN (20 ans), qui permet d'offrir des financements directs ou co-financements avec garanties de permettre à l'entreprise d'accéder plus facilement à du financement.

Le guichet 1890 est disponible via un site web et un numéro de téléphone gratuit où tout porteur de projet ou entrepreneur peut avoir un contact direct avec un conseiller.

Début janvier 2023, il y aura une fusion de 3 outils qui deviendront WE, *Wallonie Entreprendre* : la SOWALFIN (PME), la SOGEPa (entreprises en difficultés) et le SRIW (grandes entreprises). Il y a une volonté, dans le cadre de la rationalisation des outils publics, de créer une fusion de ces outils pour qu'il n'y ait plus qu'une seule porte d'entrée, commune à toutes les entreprises, quel que soit leur stade de vie, leurs difficultés, leurs besoins, etc.

Mme MATHOT s'occupe, plus particulièrement, du Centre de Référence Circuits Courts. Ce centre, existant depuis quelques années, a été redéployé dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Ce redéploiement fait suite à la crise Covid-19 durant laquelle les circuits courts étaient fortement sollicités. Après la crise, malheureusement, tout le monde a repris ses habitudes. Les acteurs en circuit court sont en grande difficulté, d'une part, à cause de la perte de ces nouveaux clients mais aussi à cause de la crise économique actuelle qui a diminué le pouvoir d'achat. Dans un contexte post-covid, le Plan de relance a la volonté de favoriser les circuits courts, une alimentation durable

ainsi que de relocaliser l'économie en développant une stratégie qui ramène la production et la transformation en Wallonie. Une série d'outils tels que le CRCC et les hubs sont utilisés pour renforcer ce modèle économique qui permettra une autonomie alimentaire que la Wallonie n'a pas.

Qu'appelle-t-on circuit court ? : « mode de production, de commercialisation qui vise à rapprocher le producteur du consommateur ».

Quels sont ses objectifs :

- Diminuer le nombre d'intermédiaires ;
- Réintroduire la production locale ;
- Assurer un revenu équitable aux producteurs (permettre aussi à des exploitations agricoles de petites tailles de vivre en étant rémunéré correctement) ;
- Assurer un prix juste aux consommateurs (rendre ces produits accessibles même aux populations les plus démunies) ;
- Renforcer la transparence de la filière (savoir d'où vient le produit) ;
- Améliorer la qualité de vie, la santé, etc. en réintroduisant des produits locaux et durables.

Le but du CRCC, *Centre de Référence Circuits Courts*, est de soutenir le développement, la croissance et la pérennisation des acteurs (producteurs, transformateurs et distributeurs). Il y a un souhait d'augmenter le nombre de ces acteurs, de faciliter les coopérations entre eux, de les professionnaliser, de les aider à changer d'échelle et d'ainsi améliorer la viabilité de leur(s) activité(s) économique(s). Un travail est donc à faire sur toute la chaîne de valeurs.

Le CRCC tend à apporter :

- Conseil, orientation, accompagnement au niveau économique et logistique des porteurs de projets et entreprises en circuits courts alimentaires en s'appuyant sur le 1890 et sur l'écosystème que la SOWALFIN pilote ;
- Identification des solutions de financement adaptées et orientation ;
- Mise en relation de ces acteurs économiques et développement de synergies et complémentarités sur les maillons de la chaîne de valeur ;
- Identification des besoins et opportunités de ces acteurs dans leur modèle économique via des études, des groupes de travail, des réunions d'échanges, du benchmark, ...

Mme MATHOT passe, ensuite, à l'explication des Hubs logistiques en circuits courts alimentaires. Un hub logistique est une plateforme logistique destinée à toutes les activités liées au transport, au tri, à l'expédition et à la distribution de marchandises dans le cadre du transit (national et international). Trois centres logistiques de plus de 6000m<sup>2</sup> verront le jour à Liège, Namur et Charleroi pour transformer les productions de nos maraîchers, agriculteurs, éleveurs, artisans, etc. en produits alimentaires (soupes, sauces, salades, pâtisseries, plats préparés, ...) et booster ainsi l'économie et l'alimentation locales. Ils devraient sortir de terre d'ici fin 2024. Il s'agit d'un des dossiers prioritaires du Plan de relance de la Wallonie et d'une réponse aux demandes des producteurs locaux.

### 3. Présentation de l'outil CRAFT (SOWALFIN) par M. Geoffrey PARKS et M. François LOUON

M. Geoffrey PARKS, du pôle innovation de la SOWALFIN, est en charge de la plateforme CRAFT. Cette plateforme permet, de manière complémentaire à ce qui a été présenté par Mme MATHOT, de soutenir les communes qui veulent identifier/référencer quels sont ses acteurs et d'ainsi pouvoir les valoriser.

La plateforme CRAFT, *Compétences Régionales Acteurs Filières Thématiques*, permet d'accueillir et de valoriser les données socio-économiques d'un territoire. En d'autres termes, CRAFT c'est une base de données qui va être alimentée avec des informations transmises par les partenaires qui connaissent les acteurs de terrain (fédérations d'entreprises, associations, ADL, etc.). Toutes les informations reprises dans cette base de données sont sécurisées. Certaines vont être utilisées sous forme de widgets (outil web marketing), hébergés directement sur les sites web des partenaires. Toute cette partie reprenant widgets, cartographie et annuaire va être visible du grand public sur le site du partenaire. Il y a une distinction importante à faire entre :

- Base de données avec accès sécurisé et des partenaires conventionnés ;
- Outils de navigation sur le web (widgets).

M. LOUON prend alors la parole afin de présenter l'aspect opérationnel de l'outil CRAFT en partageant l'expérience de la commune de Comblain-au-Pont. L'Administration communale de Comblain-au-Pont a passé une convention avec la SOWALFIN. Ce sont les agents communaux qui peuvent accéder à la base de données sécurisée. En respectant les données RGPD, les agents gèrent les données des entreprises qui sont encodées dans la base de données. Les anciens outils qui devaient sans cesse être mis à jour, ont été abandonnés. Dans l'encodage des données, il y a des champs communs qui peuvent être complétés par tous les opérateurs de CRAFT. Un mail est régulièrement envoyé aux entreprises encodées afin de leur demander de vérifier leurs données et de les mettre à jour, elles-mêmes. L'ADL et les agents reçoivent, alors, une notification attestant de ce changement. L'intérêt étant d'automatiser les changements et de ne plus devoir adapter plusieurs supports.

D'autre part, au niveau de la navigation web, visible du public, il montre le widget choisit. Sur la carte, il est possible de localiser les différentes entités qui apparaissent sous forme de gouttes. Il est possible également de configurer la carte pour pointer uniquement certains acteurs : producteurs locaux, artistes, entreprises de seconde main, etc. Les catégories et sous catégories peuvent être déclinées comme la Commune l'entend. Les filtres, quant à eux, permettront de rentrer dans les rubriques, par exemple : secteur de l'alimentation, dans l'hébergement touristique, etc. La cartographie peut être intégrée dans plusieurs sites internet.

Plusieurs questions s'en suivent alors afin d'en savoir davantage sur cet outil.

M. LOUON présente la maison virtuelle<sup>1</sup> qui repose sur une base de données telle que celle de CRAFT, avec un widget est plus poussé. L'entreprise Cluster Eco-Construction présente, dans une visite virtuelle 3D, une maison sur un site wallon. Cette maison éco-rénovée présente la variété des éco-matériaux et des entreprises wallonnes. Des gouttes, identifiant tous les matériaux et le mobilier, donnent tant de l'information sur les éléments que les données de contact d'entreprises wallonnes.

---

<sup>1</sup> <https://bdi-360.art3efacto.eu/webapp/fr/tour/1/poi/3>

L'ADL de Comblain-au-Pont en collaboration avec le CIP de Sprimont souhaitent reproduire la même chose pour leur mur géologique. Grâce à la visite virtuelle, il sera possible de montrer toutes les couches en 3D et d'orienter les visiteurs vers les carrières de Wallonie d'où proviennent les pierres.

M. DODRIMONT fait référence à l'introduction et plus particulièrement au dossier introduit par le GREOVA auprès de la Wallonie (accepté) qu'il a évoqué. Il sera question de transposer le travail qui a été fait à Comblain-au-Pont sur l'ensemble des quatorze communes du GREOVA. Une collaboration sera nécessaire afin de mener à bien ce travail conséquent et d'homogénéiser celui-ci.

Une question est posée quant au coût de cet outil. Celui-ci sera gratuit pour les Communes. M. PARKS ajoute que la SOWALFIN paie une licence annuelle, peu importe le nombre de domaines d'intérêt. Le coût se marquera au niveau du personnel vu les effectifs nécessaires pour effectuer l'encodage.

#### **4. Présentation d'ENVICONSULT par Madame Stéphanie ZANGL, conseillère d'entreprises en environnement et développement durable**

Mme ZANGL veut nourrir de nouvelles réflexions, emmener les personnes présentes en dehors de la réalité d'aujourd'hui pour imaginer celle de demain. Les notions de résilience, transition, sobriété sont fort employées dans la presse. En introduction, Mme ZANGL souhaite lire un texte français « un autre scénario est possible » qui parle de ce que l'on ferait dans une commune rurale idéale. Même si ce texte peut paraître utopiste, l'idée étant de voir ce que pourrait être un territoire résilient en milieu rural. Ce mouvement de transition ou de résilience naîtrait de causes diverses telles que la crise énergétique, les inondations, le besoin de créer de l'adhésion avec la population, etc.

Mme ZANGL explique ce qu'est la résilience : c'est se mettre en capacité d'anticiper, de se préparer, de réagir et de s'adapter face à des perturbations progressives ou soudaines. Ce concept se décline en 4 piliers :

- Construire des capacités adaptatives ;
- Anticiper les risques ;
- Répondre aux perturbations ;
- Apprendre et se doter d'outils.

A cet effet, elle cite les 17 objectifs de développement durable issus de l'Agenda 2030 développé par les Nations Unies, il y a quelques années. L'objectif étant d'appliquer le modèle au niveau communal et de se questionner sur la manière dont les communes administrent dans cette optique de résilience.

Le deuxième concept, de sobriété, est ensuite abordé. Voici la définition des politiques de sobriété : un ensemble de mesures et de pratiques du quotidien qui évitent la demande en énergie, matériaux, sols et eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires. Afin de résumer ce concept, Mme ZANGL partage une vidéo qui parle de la manière d'organiser la résilience dans les territoires ruraux ou urbains<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=LqSxbCYcPno>

Le concept de gouvernance, évoqué, notamment dans la vidéo, est intégré dans les mouvances de développement durable et de résilience. Les modèles actuels très hiérarchiques ont bien fonctionné à l'époque mais, à l'heure actuelle, ceux-ci doivent être revus. Quels seraient, dès lors, les nouveaux modèles ? En entreprises, on parle d'auto-organisation mais au niveau local, que faut-il adopter ? En Wallonie, la résilience a déjà fait l'objet d'un congrès du SPW en 2021. Cette résilience se concentre sur les risques environnementaux, elle n'intègre pas encore les dimensions : sociale, sociétale et économique. L'Union des villes et des Communes a fait un événement autour de la résilience territoriale. C'est un concept traité même au niveau communal.

Un autre concept est apparu, celui de l'optimisation spatiale (centralité urbaine et rurale). Les Communes auraient 5 ans pour intégrer ce concept dans leur Schéma de Développement Communal.

Mme ZANGL propose aux personnes intéressées par ces thématiques de venir la trouver lors du drink afin leur donner de la documentation et en discuter davantage.

## **5. Appels à projets en cours (GAL, Interreg, etc.)**

Plusieurs réunions se sont tenues sur ce thème, 5 communes du GREOVA font partie du GAL des Condruses. Vu les délais très courts pour répondre à l'appel à projets et le fait que le GREOVA soit déjà considéré comme un GAL par l'Administration wallonne, il n'est pas apparu opportun de rentrer un dossier dans le cadre de cet appel à projets.

En ce qui concerne l'appel à projets Interreg, le GREOVA envisage de déposer un dossier à connotation touristique : extension au territoire Interreg de l'itinérance touristique à pied, à vélo, à cheval conçue dans le cadre du dossier PWDR en cours avec les Découvertes de Comblain.

## **6. Divers**

M. DODRIMONT remercie l'assemblée pour leur présence et leur participation. La réunion se clôture à 21h00 pour laisser place à un drink convivial offert et préparé par le GREOVA et la Commune de Neupré.

En annexe du procès-verbal de la réunion, vous trouverez les présentations PPT et PDF des intervenants.